

Réponse du Conseil administratif à la motion du 7 mars 2018 de M^{mes} et MM. Maria Pérez, Tobias Schnebli, Brigitte Studer, Gazi Sahin, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Ariane Arlotti et Annick Ecuyer: «Densifier... mais avec des moyens pour accueillir les habitants».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que les moyens mis aujourd’hui à la disposition des maisons de quartier sont insuffisants à répondre pleinement aux besoins actuels des habitants;
- que pendant les vacances scolaires, ou pour le mercredi et les accueils périscolaires par exemple, des maisons de quartier mettant en place un système d’accueil des enfants et des jeunes ne peuvent faire face à l’afflux d’inscriptions et sont obligées de laisser sur le carreau un grand nombre d’enfants qui devront se tourner vers d’autres infrastructures beaucoup plus onéreuses;
- que certaines familles n’ont simplement pas les moyens d’offrir un camp de vacances dans d’autres structures et de nombreuses familles qui n’ont pas de réseau familial pour faire garder leur(s) enfant(s) pendant les périodes de vacances, pendant la longue pause estivale notamment, se retrouvent en difficulté;
- que les activités déployées par les maisons de quartier auprès des habitants participent à la cohésion et au lien entre les habitants dans les quartiers;
- que certains quartiers de la Ville sont appelés à se densifier considérablement dans les mois et les années qui viennent, et donc les besoins sociaux seront augmentés,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui faire un point de situation mettant en lumière de façon détaillée les moyens financiers mis à la disposition aujourd’hui des maisons de quartier et les besoins effectifs qu’il faudrait mettre en place pour qu’aucun enfant ne soit refusé, notamment en ce qui concerne l’accueil périscolaire et extrascolaire;
- de tenir compte de la densification actuelle et à venir dans chaque quartier pour l’attribution des budgets et, le cas échéant, planifier la création de nouvelles infrastructures d’accueil des habitants.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'heure actuelle la Ville de Genève compte 17 maisons de quartier (MdQ) et Centres de loisirs. La subvention globale versée en 2021 s'élève à 14 183 519 francs. Celle-ci se compose des subventions de fonctionnement, de la subvention versée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) pour les salaires, et les valeurs locatives. Il convient de relever que les salaires versés par la FASe pour les animateurs et animatrices Ville de Genève sont, pour l'instant, subventionnés à hauteur d'un tiers par l'Etat de Genève.

Au cours des dernières années plusieurs projets d'activité et d'accueil ont été développés:

- ouverture de l'ancien Manège en 2021;
- développement de la nouvelle MdQ des Ouches (ouverture en octobre 2022);
- accueil libre aux Minoteries grâce aux Minots de l'ATB (MdQ);
- subvention complémentaire de 155 000 francs proposée par le Conseil administratif, et acceptée par le Conseil municipal dès le budget 2020, dans le but d'augmenter l'offre de centres aérés.

En 2021, les 17 MdQ de la Ville de Genève ont proposé des centres aérés, permettant de couvrir les onze semaines des vacances scolaires. Certaines MdQ ont également proposé un centre aéré en janvier car les vacances de Noël étaient particulièrement longues cette année. Cela a représenté plus de 150 semaines de centres aérés pour plus de 5000 enfants et adolescent-e-s.

En plus des centres aérés, de nombreuses MdQ proposent des activités en accueil libre. Cela permet aux familles, même celles qui n'ont pas procédé à l'inscription de leur(s) enfant(s), de bénéficier tout de même d'activités. En outre, cette formule sans inscription est particulièrement adaptée au public adolescent.

Les centres aérés connaissent un grand succès auprès des enfants et des parents. Certaines semaines de l'année, les MdQ sont saturées et ne peuvent donc pas répondre à l'ensemble de la demande. Les semaines particulièrement demandées pour des places en centres aérés ou camps sont les premières semaines de juillet et les dernières d'août.

A noter que la manière dont sont enregistrées les inscriptions n'est pas similaire dans toutes les MdQ. En effet, dans certains centres, les enfants sont comptabilisés comme refusés, même s'ils ont déjà été acceptés pour une autre semaine. Ainsi, les enfants qui participent à deux semaines sur trois inscrites sont comptabilisés comme refusés pour la semaine où ils n'ont pas trouvé de place, ce qui crée une liste d'attente alors que dans d'autres MdQ cette situation n'est pas comptabilisée comme un refus et donc non reportée sur une liste d'attente.

Toutefois, d'une manière générale, les MdQ, centres de loisirs et centres aérés sont très fréquentés. Leur développement est toutefois rendu difficile en raison d'un manque de locaux et de terrains disponibles. Une simple augmentation des subventions de fonctionnement ne permettrait donc pas forcément d'accueillir plus d'enfants.

Des informations que nous possédons du terrain, les MdQ qui sont particulièrement fréquentées sont celles des Asters, de la Jonction, de Plainpalais, ainsi que celle des Pâquis. Il convient de souligner que l'ensemble des MdQ voient leurs centres aérés d'été complets sur les semaines les plus demandées.

Les améliorations de l'offre doivent être pensées en lien avec la densification et/ou le développement de nouveaux quartiers à l'image des secteurs suivants:

- Concorde-Ouches: le secteur se densifie et la MdQ fait partie de celles qui ont moins de moyens financiers. Des réflexions sont actuellement menées afin de mettre en place un centre aéré. Toutefois, cela devra obligatoirement passer par une augmentation de la subvention versée;
- Petit-Saconnex: ce quartier s'est développé ces dernières années et il y a une forte demande des habitant-e-s pour créer une MdQ. Le processus de création d'une MdQ mis en place par la Ville de Genève suit son cours. Il est toutefois obligatoire que des moyens soient débloqués par la Ville, car il s'agit d'une des règles obligatoires pour être reconnu comme MdQ par la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR);
- les Vernets: avec le développement du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), il est indispensable de mettre en place une nouvelle MdQ dans le secteur car celle des Acacias ne pourra pas répondre à la future demande. En effet, les accueils y sont déjà complets. A noter que le terrain d'aventures situé entre l'actuelle patinoire des Vernets et le centre sportif de la Queue-d'Arve rencontre un fort succès. Toutefois, son maintien n'est pas assuré en raison des travaux dans le quartier. Le Conseil administratif fera son possible pour maintenir un tel espace;
- Eaux-Vives: les hauts de ce quartier ont fortement changé avec l'évolution du quartier des Tulipiers et la construction de nouveaux logements dans le cadre de la gare des Eaux-Vives.

En conclusion, les développements importants que connaît notre Ville nécessitent obligatoirement que l'animation des quartiers suive le même rythme. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons permettre un accueil optimal de nouveaux et nouvelles habitant-e-s sur notre territoire ainsi que le renforcement de la cohésion sociale dans nos quartiers. Ces futurs développements constituent l'un des enjeux financiers essentiels à venir.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos